

Code d'article	183.68
Description	CARRÉS RAINÉS
Catalogue	HOS 197
Date de modification	14/06/2024 09:58:51



Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 11x11+2 CM
Matériel CARTON
Couleur BLANC
Poids net d'une unité (g) 5,00

Codes

Intrastat 48232000
ITF14 18420499183685
EAN13 8420499183688

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet Unités / paquet 250
Dimensions paquet (cm) 15,17 x 15,83 x 9,50
Poids paquet (kg) 1,20
Volume paquet (m³) 0,0022813

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 250
Paquets /carton 1
Dimensions carton (cm) 15,17 x 15,83 x 9,50
Poids carton (kg) 1,20
Volume carton (m³) 0,0022813

Palette Cartons / couche 350
Cartons / palette 350
Conditionnement (U base x couches) 350 x 1
Poids (kg) 444,00
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé Recyclable Biodégradable Compostable EN 13432 Micro-ondes Four -10°C/+70°C



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. Les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit contient des fibres recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

